

**FERC SUP CGT**  
Case 544  
263 rue de Paris  
93515 MONTREUIL cedex  
tél 01 48 18 82 68



**CGT Culture**  
12 rue de Louvois  
75002 PARIS  
tél : 01 58 62 58 33

## ELECTIONS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES ASSISTANTS DES BIBLIOTHEQUES (Scrutin du 25 mars 2008)

**La suppression de postes  
de fonctionnaires nous  
savons  
ce que cela donne !**

### ***Externalisation de services.***

La suppression de plusieurs emplois de catégorie C pour obtenir un emploi de catégorie A ou B accélère la dégradation des conditions de travail et le transfert au privé des services qui sont financièrement rentables.

Les fonctionnaires disparaissent mais pas les missions !

### **Recrutements de contractuels**

Ces personnes sont en position instable, précaire, et ne peuvent exercer librement et pleinement leurs droits de citoyen, et d'agents de l'État.

Ces personnes sont inféodées aux volontés des chefs de service dans l'espoir de voir reconduit leur contrat l'année suivante.

**La précarisation des agents et la casse du statut de la Fonction Publique est une volonté délibérée du gouvernement !**

**Nous connaissons tous de nombreux exemples, que ce soit dans les universités, les grands établissements, au Ministère de la Culture.**

### **La situation dans ce pays qu'elle est-elle brièvement ?**

Alors qu'un français sur deux gagne moins de 1500 euro par mois, la question du pouvoir d'achat reste dans toutes les têtes, sauf dans celle du président et de son gouvernement.

Avec le bouclier fiscal, les riches ont eu leur cadeau avant Noël et ceux qui ne le sont pas –c'est-à-dire les salariés, les retraités, les chômeurs ....sont eux invités à le payer ; lister la totalité des attaques portées contre les acquis sociaux serait interminable puisqu'il faudrait citer l'ensemble de ce que nos anciens ont acquis de haute lutte et parfois en y laissant la vie. La stratégie employée par ce gouvernement n'est pas nouvelle mais il faut la rappeler : diviser les travailleurs du public et du privé, les jeunes et les retraités, les chômeurs et les actifs.

L'augmentation des franchises médicales, les attaques sur les pensions et retraites au travers de l'attaque frontale contre les régimes spéciaux, l'augmentation des prix, des loyers, ... et la dernière en date sur les 35 h ne sont qu'une partie des actions menées par ce gouvernement pour mettre à mal les acquis sociaux de ce pays.

Travailler plus longtemps, plus vieux pour gagner moins pourrait être le slogan de cette année 2008 si l'on en croit le président lors de ses vœux à la nation devant la presse mais en fait d'augmentation de pouvoir d'achat si précieux à ces yeux le système du rachat des RTT n'est qu'un tour de passe-passe ou les salariés devront eux-mêmes se payer leur augmentation de salaire et encore ceux qui le pourront !

Que dire sur les dérèglementations qui s'enchaînent, celle de la formation professionnelle, celle de l'ANPE et l'UNEDIC, celle des universités dans notre secteur...là aussi la liste serait bien plus longue si l'on recherchait l'exhaustivité.

Dans la Fonction publique aucune augmentation de salaire, rien sur les grilles, rien sur les carrières.

### **Alors voter Cgt dans ce contexte là c'est faire confiance à :**

Une organisation syndicale différente

Membre d'une Confédération, première force syndicale dans le pays, membre d'une Fédération qui concerne les secteurs (publics et privés) de l'Education, de la Culture et de la Recherche, organisés dans les établissements d'Enseignement Supérieur et dans ceux du Ministère de la Culture et de la Communication **regroupant tous les personnels** (enseignants, administratifs, personnels ingénieurs, techniques, de service, des bibliothèques, titulaires et contractuels) notre structuration syndicale CGT librement définie dans nos congrès, alimente une réflexion commune, **gage de mobilisation, d'indépendance et d'efficacité d'action.**

## Assistant des bibliothèques : une situation qui ne cesse de se détériorer

Huit ans après la création du corps, force est de constater que les écueils relevés alors par la CGT se sont malheureusement confirmés, mais que ces travers initiaux en défaveur des agents ont de plus été amplifiés par l'évolution générale des conditions de travail dans les bibliothèques. Globalement, les difficultés des assistants s'articulent toujours selon les axes suivants :

**L'entrée dans le corps :** Elle pénalise toujours les agents fonctionnaires en catégorie C, en particulier les magasiniers principaux, qui accèdent au corps par la voie du concours interne, qui fournissent un contingent non négligeable des nouveaux assistants. En effet, le pied de corps d'assistant entraîne pour cette catégorie une réelle baisse de salaire net (par effet sur le niveau indemnitaire) par rapport à celui de magasinier principal, avec un rattrapage trop amorti sur les premiers échelons. Malgré différentes initiatives des personnels tant en BU qu'à la BnF, ce problème reste non résolu.

**Le flou sur les tâches et les activités :** En fonction non seulement des établissements, mais aussi des sites, voir des personnes, les assistants peuvent être chargés de fonctions de conservation, catalogueur à temps plein, responsable d'équipe de magasiniers, travailler au prêt entre bibliothèques comme adjoint voir comme responsable, gérer le bulletinage des périodiques ... l'absence de cadrage entraîne une utilisation du corps comme un véritable bouche-trou entre les A et les C, en

fonction des besoins du moment. La distinction en particulier avec les activités relevant des BAS est de plus en plus mince dans les faits, pour un salaire moindre et une carrière encore plus longue.

**Absence de postes de débouchés :** Le corps des BAS étant de constitution récente, et l'entrée externe de celui-ci ayant été déterminée par le DU des métiers du Livre, ce corps, fort peu pléthorique au demeurant au regard des besoins réels et des carrières des agents, dispose d'une moyenne d'âge exceptionnellement jeune, avec un taux de départ en retraite très faible, voir pour l'instant inexistant. D'où, dans un contexte global de gel et de suppression de postes, la trop faible possibilité de promotion au choix des assistants dans le corps des BAS alors que ces derniers leur sont déjà privilégiés pour la promotion dans le corps des bibliothécaires.

Des conditions aggravées :

De plus, la situation actuelle de l'emploi dans la fonction publique, et particulièrement dans les bibliothèques considérées tant par le Ministère de l'Education nationale que par le Ministère de la Culture comme non prioritaires, est aggravée par les menaces représentées par la **Révision générale des politiques publiques (RGPP)**. Les scénarii de réduction budgétaire portés par celle-ci, à -10 ou -20 % des budget et des postes sur les trois ans à venir peuvent contribuer à frapper d'autant plus les corps dont les

fonctions paraissent déjà peu garanties par les statuts. A cet égard, on le sait, le statut des assistants est encore plus « fragile » que celui des BAS.

Dans ce contexte, que deviendraient les assistants, à l'heure où l'on externalise déjà partiellement activités de reliure et de catalogage, et où des plans envisagent de les externaliser complètement ? La CGT appelle, et aidera les assistants à se battre pour éviter toute nouvelle aggravation induite du statut par la transformation déguisée des métiers « à l'heure des nouvelles technologies », en fait à l'heure de la RGPP !

**La CGT propose :**

Dans un premier temps, la CGT propose que les **tâches soient bien identifiées, et déterminées en fonction du cadre d'emploi et de l'indice de l'agent**. Elle exige que ces activités soient relayées par les formations professionnelles permanentes nécessaires à leur réalisation, trop souvent encore refusées aux agents.

La CGT se prononce pour un **cylindrage immédiat du corps**, aujourd'hui allongé artificiellement et injustement, avec un seul grade du pied de corps à l'indice terminal. La CGT se prononce de ce fait bien sûr pour une réduction de la durée des échelons.

La CGT exige des tutelles qu'une solution soit trouvée dans les plus brefs délais permettant des **créations de postes dans le corps de débouché**.

Ne laissez pas à d'autres le choix de se battre pour vous  
Prenez votre avenir en mains

### **OSEZ LA CGT, adhérez !**

SECTEUR BIBLIOTHEQUES

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Adresse professionnelle : .....

Bulletin à retourner à la **FERC Sup CGT case 544 263 rue de Paris 93515 MONTREUIL CEDEX**  
tél : 01.40.15.51.70/51.71 – fax : 01.40.15.51.77 – mail : [cgt-culture@culture.gouv](mailto:cgt-culture@culture.gouv).

## Vous avez dit : Assistants des bibliothèques ?

### Dernière minute

Le corps des AB avait été créé en 2000 pour mettre fin aux corps des Bibliothécaires Adjointes et des Inspecteurs de magasinage.

Il était évident que cela allait poser les problèmes que l'on connaît aujourd'hui !

Les AB sont utilisés tantôt comme des BAS (catalogueurs) tantôt comme des "super magasiniers" (multifonctions !) ou encore comme des "inspecteurs de bibliothèque"(encadrement).

Certains directeurs vont même jusqu'à transformer les postes d'AB en postes de BAS afin d'avoir des profils de poste plus clairs.

Tout ce gâchis vient du simple fait que le ministère a créé un statut équivoque, voire fourre-tout qui permet d'utiliser ces personnels selon les besoins de l'établissement.

Le résultat n'en reste pas moins que les agents ne se sentent pas toujours très à l'aise dans leur travail ne sachant pas à quelle sauce ils vont être mangés.

Pour parfaire le tableau, le nombre de créations de postes au concours de ces dernières années (7 postes en interne et 9 postes en externe en 2008) est ridicule et le nombre global d'Assistants au niveau national est dérisoire ce qui bien évidemment réduit de manière conséquente les possibilités de mutations.

Les candidats CGT conscients de difficultés liées au statut d'Assistant des Bibliothèques s'engagent chaque jour à défendre leurs collègues mis à mal par ce statut et le mépris dont le ministère fait preuve en ignorant cette situation.

Le 29 janvier la délégation CGT au Ministère a demandé lors du travail sur les chantiers des personnels du supérieur, la suppression de la classe supérieure.

### Pourquoi des CAP ?

Obligatoirement consultées pour émettre un avis sur tous les événements qui jalonnent le déroulement de carrière d'un agent (elles sont toujours consultatives).

Elles ont notamment à siéger :

- sur les propositions de titularisation, de reconduction de stages ou de refus de titularisation
- sur l'avancement au choix (inscription sur la liste d'aptitude au corps supérieur)
- sur l'avancement de grade (inscription au tableau d'avancement au grade supérieur)
- sur les bonifications d'échelon (réduction du temps moyen)
- les détachements
- les mutations
- les problèmes disciplinaires, etc.....

### Liste présentée par les syndicats :

#### CGT-CULTURE et FERC-SUP CGT

#### Corps des Assistants de Bibliothèques

CLASSE EXCEPTIONNELLE	
Jérôme BRUNET	Université Grenoble 2
Rosa RAZAFIARIVELO	BNF
Claude OLMOS	Université Toulouse 2
Alain JUMEL	BNF
CLASSE SUPERIEURE	
Jean GARBARINI	BNF
Agnès TOGHRAÏ	BNF
CLASSE NORMALE	
Aurélien DARMON	Université Paris 6
Patricia RECH	Université Compiègne
Stéphanie RAYNAUD	BNF
Marianne PONTOIRE	BNF

**Majoritaire  
dans notre pays,  
la CGT est le syndicat  
qui lutte pour :**  
l'emploi statutaire,  
des salaires corrects,  
le droit à la retraite,  
la protection sociale,  
la défense du service  
public,  
des garanties collectives,  
nos statuts,  
nos carrières.

**La  
FERC-Sup CGT est  
votre  
outil syndical  
dans  
l'enseignement  
supérieur.  
La CGT culture est  
votre outil  
syndical du  
Ministère de la  
Culture**

**Investissez-les !  
Utilisez-les !**

## POUVOIR D'ACHAT ET SALAIRES

### Deux poids deux mesures :

- Pour les salariés : Les factures augmentent
- Électricité +70% depuis 2004.
  - Eau +30% depuis 2004 en moyenne.
  - Loyers +5,05% en 2007
  - Produits laitiers +7%
  - Céréales +10%
  - Œufs +5%
  - Volailles +14%
  - Flambée de l'essence, des dérivés pétroliers, des transports, etc ...
- Pour les patrons et les riches actionnaires : Le pouvoir d'achat augmente
- Le président +172%
  - Cadeaux fiscaux +15 milliards
  - Aides sans contrepartie aux entreprises 65 milliards
  - Exonérations patronales 25 milliards
  - Fraudes fiscales 30 milliards

### Pour la CGT augmenter les salaires c'est possible, c'est urgent, c'est plus que nécessaire :

En France, l'argent existe pour impulser un autre mode de développement. Il doit être tourné pour répondre aux besoins économiques et sociaux, à l'augmentation des salaires, au développement des emplois qualifiés, à la lutte contre la précarité, l'exclusion et le chômage.

Pour preuve les 40 milliards versés aux actionnaires du CAC 40 en 2006 soit 25 % de plus qu'en 2005.

La meilleure manière de revaloriser la valeur travail c'est augmenter la rémunération du travail !

Le salaire doit être la juste rémunération de la force de travail, garantissant les moyens nécessaires à l'existence de chaque salarié, en dehors de tout autre élément de rémunération. Le salaire doit être égal entre hommes et femmes. Il doit être au minimum de 1500 euro brut par mois. Ce salaire est le point de départ pour toutes les grilles de salaires. La qualification des salariés doit être reconnue et rémunérée comme telle. La validation de cette qualification est acquise par le diplôme, l'expérience du travail quotidien et la formation continue.

La valeur ajoutée c'est chacun d'entre nous..... alors revendiquons avec la CGT des augmentations de salaires.

### Les cotisations sociales :

Alors que l'effort des financements du trou de la sécurité sociale (12 milliard d'euros) et des retraites pèsent uniquement sur les salaires les cotisations sociales ont augmenté de 12.8% à 21.36% entre 1980 et 2005, celles des patrons se sont réduites de 40.27% à 10.5% durant la même période !!!

**AVANT le 25 mars 2008**

(date limite d'arrivée du courrier au ministère)

**OSEZ LE VOTE CGT  
VOTEZ ET FAITES VOTER  
POUR LA LISTE PRESENTÉE  
PAR LA CGT**

**Ne laissez pas à d'autres le  
choix de se battre pour vous**

**Prenez votre avenir en mains**